



**ONU HABITAT Conseil exécutif
du Programme des Nations Unies
pour les établissements
humains**

Distr. générale
20 janvier 2020
Français
Original : anglais

**Conseil exécutif du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains
Première réunion (reprise)
Nairobi, 19 et 20 novembre 2020**

**Rapport du Conseil exécutif du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains sur les travaux de la reprise
de sa première réunion**

Rapporteur : M. John Chome (Malawi)

I. Introduction

1. Conformément à la résolution 73/239 adoptée le 20 décembre 2018 par l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains et la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable et le renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), le Conseil exécutif d'ONU-Habitat a tenu sa première réunion au siège d'ONU-Habitat dans l'après-midi du jeudi 30 mai 2019, en marge de la première session de l'Assemblée d'ONU-Habitat. À cette réunion, le Conseil exécutif a élu les membres de son Bureau et a décidé de reprendre sa première réunion du 18 au 20 novembre 2019.
2. À sa première réunion, qui s'est tenue le 21 juin 2019, le Bureau du Conseil exécutif a recommandé que la reprise de la première réunion du Conseil se tienne au siège d'ONU-Habitat durant deux jours, les 19 et 20 novembre 2019.
3. En conséquence, la reprise de la première réunion du Conseil exécutif s'est tenue au siège d'ONU-Habitat les 19 et 20 novembre 2019.

II. Ouverture de la reprise de la réunion

4. La reprise de la première réunion a été ouverte le mardi 19 novembre 2019 à 9 heures par le Président, M. Daniel J. Carl (États-Unis d'Amérique).
5. Des déclarations liminaires ont été prononcées par Mme Maimunah Mohd Sharif, Directrice exécutive d'ONU-Habitat, et M. Christopher Obure, Secrétaire administratif principal du Ministère kényan des transports, des infrastructures, du logement, de l'urbanisation et des travaux publics, qui s'exprimait au nom de M. James Macharia, en charge de ce Ministère.
6. Des déclarations liminaires ont également été prononcées par des membres du Conseil exécutif au nom, respectivement, de l'Union européenne et ses États membres et du groupe des États d'Afrique.

III. Questions d'organisation

A. Adoption de l'ordre du jour

7. À sa 1^{re} séance plénière, le Conseil exécutif a adopté l'ordre du jour ci-après pour la reprise de sa première réunion, sur la base de l'ordre du jour provisoire paru sous la cote HSP/EB/1/1/Rev.1 :

1. Ouverture de la reprise de la réunion.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour ;
 - b) Projet d'organisation des travaux de la reprise de la réunion.
3. Questions financières, budgétaires et administratives.
4. Approbation du programme de travail annuel du Programme des Nations Unies pour les établissements humains et du budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour 2020.
5. Rapport sur la mise en œuvre du plan stratégique d'ONU-Habitat :
 - a) Mise en œuvre du plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2014–2019 :
 - i) Date de réception du rapport annuel 2019 sur le plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2014–2019 ;
 - ii) Date de réception du rapport final sur le plan stratégique d'ONU-Habitat pour toute la période 2014–2019 ;
 - iii) Date de réception du rapport d'évaluation sur le plan stratégique d'ONU-Habitat pour toute la période 2014–2019 ;
 - b) Exposé sur les préparatifs de la mise en œuvre du plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2020–2023 :
 - i) Cadre de résultats ;
 - ii) Stratégie de communication d'impact ;
 - iii) Stratégie de partenariat ;
 - iv) Typologie des demandes en matière d'établissements humains.
6. Exposé sur l'état de l'application des résolutions et des décisions adoptées à la première session de l'Assemblée d'ONU-Habitat.
7. Exposé sur les activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat.
8. Plan de travail du Conseil exécutif, y compris les réunions de son Bureau, pour 2020.
9. Date et ordre du jour provisoire de la deuxième réunion du Conseil exécutif.
10. Questions diverses.
11. Clôture de la réunion.

B. Projet d'organisation des travaux de la reprise de la réunion

8. Le Conseil exécutif est convenu de suivre le projet de programme de travail et de calendrier de la reprise de sa première réunion qui figure à l'annexe III de l'ordre du jour provisoire annoté (HSP/EB.1/1/Rev.1/Add.1). Les projets de décision dont l'examen par le Conseil exécutif avait été recommandé par le Bureau ont été présentés par le Président du Conseil exécutif et distribués sous forme d'un document de séance. Le Conseil exécutif est convenu de créer un groupe de travail informel chargé d'examiner les projets de décision dont il était saisi en vue de leur adoption.

C. Rapport de la première réunion du Conseil exécutif

9. Le Conseil exécutif a pris note du rapport sur les travaux du Conseil exécutif d'ONU-Habitat à sa première réunion (HSP/EB.1/4).

D. Participation

10. Les représentants des 35 États membres ci-après du Conseil exécutif d'ONU-Habitat ont participé à la réunion : Allemagne, Argentine, Angola, Brésil, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Costa Rica, Égypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Kenya, Malawi, Maroc, Mexique, Nigéria, Pakistan, Pologne, Portugal, République de Corée, République démocratique du Congo, Roumanie, Sénégal, Serbie, Sri Lanka, Suède, Turquie.

11. Les États Membres ci-après de l'Organisation des Nations Unies ont également participé à la réunion en qualité d'observateurs : Afrique du Sud, Algérie, Arabie saoudite, Autriche, Bangladesh, Belgique, Burkina Faso, Colombie, Émirats arabes unis, Érythrée, Finlande, Ghana, Iraq, Italie, Jamaïque, Jordanie, Koweït, Malaisie, Mali, Maurice, Mozambique, Ouganda, Pays-Bas, Qatar, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Suisse, Tchèque, Tunisie, Ukraine, Yémen, Zimbabwe.

12. Les membres ci-après des institutions spécialisées des Nations Unies ont également participé à la réunion en qualité d'observateurs : État de Palestine, Union européenne.

13. L'État suivant a également participé à la réunion en qualité d'observateur : Saint-Siège.

IV. Questions financières, budgétaires et administratives

14. Présentant ce point, la Directrice exécutive a attiré l'attention des participants sur son rapport sur les questions financières, budgétaires et administratives d'ONU-Habitat (HSP/EB.1/6), sur le rapport financier et les états financiers audités de l'année terminée le 31 décembre 2018 et le rapport du Comité des commissaires aux comptes (A/74/5/Add.9) et sur le rapport sur les effectifs d'ONU-Habitat au 30 juin 2019 (HSP/EB.1/INF.2).

15. Les représentants du secrétariat ont fait un exposé sur les questions financières, budgétaires et administratives d'ONU-Habitat.

16. À l'issue de l'exposé, les représentants des États membres suivants du Conseil exécutif ont fait des déclarations : Allemagne, Brésil, Chine, Égypte, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Espagne, Fédération de Russie, France, Inde, Japon, Mexique, Pakistan, Sénégal, Sri Lanka et Suède. Des déclarations ont également été faites par les représentants de la Jamaïque et des Pays-Bas. La Directrice exécutive et les représentants du secrétariat ont répondu aux questions soulevées.

17. Le Conseil exécutif a adopté la décision 2019/2 sur les questions financières, budgétaires et administratives d'ONU-Habitat, qui figure dans le document HSP/EB.1/11.

V. Approbation du programme de travail annuel du Programme des Nations Unies pour les établissements humains et du budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour 2020

18. Présentant ce point, la Directrice exécutive a attiré l'attention des participants sur son rapport sur le programme de travail et le budget d'ONU-Habitat pour l'année 2020 (HSP/EB.1/2/Rev.1) et sur le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de programme de travail et de budget pour l'année 2020 (HSP/EB.1/2/Rev.1/Add.1).

19. Les représentants du secrétariat ont fait un exposé sur le projet de programme de travail et de budget pour l'année 2020.

20. À l'issue de l'exposé, les représentants des États membres suivants du Conseil exécutif ont fait des déclarations : Allemagne, Canada, France, Japon, Kenya, Malawi, Pologne, Sénégal et Suède. Des déclarations ont également été faites par les représentants des Pays-Bas et de la Suisse, et par des représentants du Forum des professionnels de l'habitat et de la Commission Huairou. La Directrice exécutive et d'autres représentants du secrétariat ont répondu aux questions soulevées.

21. Le Conseil exécutif a adopté la partie c) de la décision 2019/1 sur le programme de travail d'ONU-Habitat et le budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour 2020, qui figure dans le document HSP/EB.1/11.

VI. Rapport sur la mise en œuvre du plan stratégique d'ONU-Habitat

A. Mise en œuvre du plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2014–2019

1. **Date de réception du rapport annuel 2019 sur le plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2014–2019**
2. **Date de réception du rapport final sur le plan stratégique d'ONU-Habitat pour toute la période 2014–2019**
3. **Date de réception du rapport d'évaluation sur le plan stratégique d'ONU-Habitat pour toute la période 2014–2019**

22. À l'issue de la présentation de ce sous-point par la Directrice exécutive, le représentant du secrétariat a fait un exposé sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2014–2019, en soulignant les principaux résultats, problèmes et enseignements.

23. À l'issue de l'exposé, les représentants des États membres suivants du Conseil exécutif ont fait des déclarations : Brésil, Chine, États-Unis d'Amérique, Kenya, Pakistan et Sénégal.

24. À l'invitation du Président, les organisations non gouvernementales suivantes ont également fait des déclarations : Union mondiale des aveugles, Ohaha Family Foundation, Shelter Afrique, Habitat International Coalition, Commission Huairou et Forum des professionnels de l'habitat.

25. Le Conseil exécutif a adopté la partie a) de la décision 2019/1 sur la mise en œuvre du plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2014–2019, qui figure dans le document HSP/EB.1/11.

B. Exposé sur les préparatifs de la mise en œuvre du plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2020–2023

1. **Cadre de résultats**
2. **Stratégie de communication d'impact**
3. **Stratégie de partenariat**
4. **Typologie des demandes en matière d'établissements humains**

26. Présentant ce sous-point, la Directrice exécutive a attiré l'attention des participants sur son rapport sur les progrès accomplis dans l'application de la résolution 1/1 relative au plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2020–2023 et son additif (HSP/EB.1/7 et HSP/EB.1/7/Add.1).

27. Le représentant du secrétariat a fait un exposé sur les préparatifs en vue de la mise en œuvre du plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2020-2023.

28. À l'issue de l'exposé, les représentants des États membres suivants du Conseil exécutif ont fait des déclarations : Allemagne, Cameroun, Costa Rica, Éthiopie, France, Japon, Malawi, République démocratique du Congo, Sénégal, Suède et Turquie. Les représentants de l'Afrique du Sud, des Pays-Bas et de la Sierra Leone ont également fait des déclarations.

29. Le Conseil exécutif a adopté les parties b) et d) de la décision 2019/1 sur la mise en œuvre du plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2020–2023 et l'alignement avec le processus d'examen quadriennal complet, qui figure dans le document HSP/EB.1/11.

VII. Exposé sur l'état de l'application des résolutions et des décisions adoptées à la première session de l'Assemblée d'ONU-Habitat

30. Présentant ce point, la Directrice exécutive a attiré l'attention des participants sur son rapport intérimaire sur l'application des résolutions et décisions adoptées à la première session de l'Assemblée d'ONU-Habitat (HSP/EB.1/8).

31. Le représentant du secrétariat a fait un exposé sur l'état de l'application des résolutions 1/2, 1/3, 1/4 et 1/5 ainsi que la décision 1/3 adoptées par l'Assemblée d'ONU-Habitat à sa première session.

32. À l'issue de l'exposé, les représentants des États membres suivants du Conseil exécutif ont fait des déclarations : Brésil, Chine, Sénégal et Suède.

33. Le Conseil exécutif a adopté la partie a) de la décision 2019/3 sur l'application des résolutions et des décisions adoptées par l'Assemblée d'ONU-Habitat à sa première session, qui figure dans le document HSP/EB.1/11.

VIII. Exposé sur les activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat

34. À l'issue de la présentation de ce point par la Directrice exécutive, le représentant du secrétariat a fait un exposé sur les activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat, en s'intéressant particulièrement au programme de pays pour l'Égypte et au Fonds pour l'adaptation. Le représentant de l'Égypte a fait une déclaration.

35. Le Conseil exécutif a adopté la partie b) de la décision 2019/3 sur la mise en œuvre des activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat, qui figure dans le document HSP/EB.1/11.

IX. Plan de travail du Conseil exécutif, y compris les réunions de son Bureau, pour 2020

36. Présentant ce point, le Président a attiré l'attention des participants sur le projet d'organisation des travaux et le plan de travail du Conseil exécutif et des réunions de son Bureau pour 2020 (HSP/EB.1/5).

37. Les représentants des États membres suivants du Conseil exécutif ont fait des déclarations : Allemagne, Brésil, Cameroun, Canada, Éthiopie, France, Inde, Iran (République islamique d'), Roumanie, Sénégal, Sri Lanka et Suède.

38. Le Conseil exécutif a adopté la décision 2019/4 sur le plan de travail du Conseil exécutif pour 2020 et la décision 2019/5 sur les méthodes de travail du Conseil exécutif, qui figurent dans le document HSP/EB.1/11.

X. Date et ordre du jour provisoire de la deuxième réunion du Conseil exécutif

39. Comme indiqué précédemment, le Conseil exécutif a adopté la décision 2019/4 sur le plan de travail du Conseil exécutif pour 2020, qui figure dans le document HSP/EB.1/11.

XI. Résultats de la réunion

40. À la reprise de sa première réunion, le Conseil exécutif a adopté les décisions suivantes, qui figurent dans le document HSP/EB.1/11.

a) Décision 2019/1 : Mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2014–2019 et du plan stratégique pour la période 2020–2023, et approbation du programme de travail et du budget pour 2020, composée des parties suivantes :

- i) Partie a) : Mise en œuvre du plan stratégique du Programme des Nations Unies pour les établissements humains pour la période 2014–2019 ;
- ii) Partie b) : Mise en œuvre du plan stratégique du Programme des Nations Unies pour les établissements humains pour la période 2020–2023 ;
- iii) Partie c) : Approbation du programme de travail du Programme des Nations Unies pour les établissements humains et du budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour 2020 ;
- iv) Partie d) : Alignement avec le processus d'examen quadriennal complet ;

b) Décision 2019/2 : Questions financières, budgétaires et administratives du Programme des Nations Unies pour les établissements humains ;

c) Décision 2019/3 : Mise en œuvre des activités normatives et opérationnelles du Programme des Nations Unies pour les établissements humains, y compris les résolutions et les décisions de l'Assemblée d'ONU-Habitat, composée des parties suivantes :

- i) Partie a) : Application des résolutions et des décisions adoptées par l'Assemblée d'ONU-Habitat à sa première session ;

- ii) Partie b) : Mise en œuvre des activités normatives et opérationnelles du Programme des Nations Unies pour les établissements humains ;
 - d) Décision 2019/4 : Plan de travail du Conseil exécutif pour 2020 ;
 - e) Décision 2019/5 : Méthodes de travail du Conseil exécutif.
41. Durant l'adoption formelle des décisions, les représentants de l'Inde, du Japon et de la Roumanie ont fait des déclarations. Un résumé de ces déclarations est reproduit dans l'annexe au présent rapport.

XII. Questions diverses

42. Aucune autre question n'a été soulevée.

XIII. Clôture de la réunion

43. Le Président a prononcé la clôture de la réunion le 20 novembre 2019 à 16 h 30.

Annexe

Déclarations faites par des membres durant l'adoption des décisions

Durant l'adoption des décisions, un certain nombre d'États membres ont fait des déclarations, dans lesquelles ils demandaient au secrétariat de maintenir sa neutralité pendant les discussions formelles et informelles du Conseil exécutif et de veiller à ce que le personnel d'ONU-Habitat reste à disposition des participants durant les négociations en cas de besoin d'informations et d'orientations.

Le représentant de la Roumanie a souligné que les membres du Conseil auraient apprécié recevoir le texte des projets de décision bien avant la tenue de la réunion, en particulier concernant le programme de travail et le budget d'ONU-Habitat pour l'année 2020. Le représentant de l'Inde a déclaré que la tenue de consultations informelles relatives aux projets de décision en marge des séances plénières n'était pas commode pour les petites délégations. Le représentant du Japon a estimé qu'il fallait que le secrétariat tienne des consultations avec les États membres au sujet du processus de restructuration en cours d'ONU-Habitat.
